

PRESTATIONS	REMBOURSEMENTS SÉCURITÉ SOCIALE	COMPLEMENTAIRE
<b>HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE (séjour ou ambulatoire)</b>		
Forfait hospitalier		18,00 €/jour (illimité)
		Psychiatrie : limité à 13,50 €/jour (90 jours/an maximum)
<b>Secteur conventionné</b>		
Frais de séjour	80 % ou 100 %	100% FR
Honoraires médicaux et chirurgicaux	80 % ou 100 %	120%
Franchise Sécurité Sociale pour tout acte supérieur à 120 €	/	18 €
Chambre particulière	/	60 €/jour
Frais d'accompagnant (enfant de moins de 16 ans)	/	35 €/jour
<b>Secteur non conventionné</b>		
Frais de séjour	80 % ou 100 %	120%
Honoraires médicaux et chirurgicaux	80 % ou 100 %	120%
Chambre particulière	/	60 €/jour
Frais d'accompagnant (enfant de moins de 16 ans)	/	35 €/jour
<b>Hospitalisation en maternité</b>	100%	/
Forfait d'accouchement	/	305 €
Chambre particulière	/	60 €/jour
<b>CURES THERMALES</b>	65 % ou 70 %	305 €/an
(acceptées par la Sécurité Sociale)		
<b>TRANSPORT EN AMBULANCE</b>	65%	35%
<b>HONORAIRES ET SOINS MÉDICAUX</b>		
Franchise Sécurité Sociale pour tout acte supérieur à 120 €	/	18 €
Consultations et visites de généralistes	70%	130%
Consultations et visites de spécialistes	70%	130%

<b>HONORAIRES ET SOINS MÉDICAUX</b>		
Actes de spécialité	70%	130%
Indemnités de déplacement	70%	130%
Secteur non conventionné	70%	130%
Auxiliaires médicaux (soins infirmiers, kinésithérapie, orthophonie...)	60%	140%
Analyses médicales, examens de laboratoire, prélèvements	60%	140%
Radiologie	70%	130%
Ostéodensitométrie non pris en charge par la sécurité sociale	/	45 €/an
<b>PHARMACIE</b>		
Pharmacie – remboursée par la sécurité sociale (médicaments prescrits)	15%	85%
	30%	70%
	65%	35%
Pharmacie – non remboursée par la sécurité sociale	/	50 €/an
<b>DENTAIRE</b>		
Soins	70%	80%
Prothèses prises en charge par la Sécurité Sociale	70%	280%
Prothèses non prises en charge par la sécurité sociale (figurant à la	/	200%
Implantologie (forfait par implant)	/	11 % PMSS
Parodontologie	/	8 % PMSS
Orthodontie acceptée	100%	200%
Orthodontie refusée (limité à 4 semestres de traitement + 2 semestres pour la contention)	/	300%
<b>OPTIQUE</b>		
<b>ENFANT</b>		
Verres, monture et lentilles (remboursées par la sécurité sociale)	60%	40%
Monture		150 €

<b>OPTIQUE</b>		
<b>ENFANT</b>		
Verres		150 €
Lentilles		250 €/an
<b>ADULTE</b>		
Verres, monture et lentilles (remboursées par la sécurité sociale)	60%	40%
Monture		150 €
Verres unifocaux		150 €
Verres multifocaux		250 €
Lentilles		250 €/an
<b>ENFANT ET ADULTE</b>		
Chirurgie réfractive de l'œil	/	350 €/œil
Lentilles non remboursées par la Sécurité Sociale.	/	250 €/an
<b>ORTHOPEDIE ET APPAREILLAGE</b>		
Orthopédie et petit appareillage	60 % ou 100 %	40 % + 75 €/an
Gros appareillage	60 % ou 100 %	40 % + 305 €/an
Prothèse auditive	60%	40 % + 305 €/appareil
Prothèse mammaire	60%	40 % + 305 €
Prothèse capillaire	60%	40 % + 305 €
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>		
Consultation non prise en charge par la sécurité sociale : ostéopathes, chiropracteurs, acupuncteurs, homéopathes, étioopathes, diététiciens, nutritionnistes, sophrologues	/	Forfait de 30 €/acte
Sevrage tabagique	/	80 €/an
<b>ASSISTANCE À DOMICILE</b>		À préciser par le candidat